



Différentes questions de co-propriété

Par **cmonboubou**, le **17/09/2010** à **18:53**

Bonjour, rnJ'ai acquis un appartement dans une co-propriété. Entre voisins nous nous sommes rendu compte, que notre syndic n'était pas transparent envers nous.rnA t-il le droit de nous vendre l'eau 2 fois plus cher que la ville ne lui vend ??????rnUne fuite d'eau situer sous le parking a été stopper 72h après sa découverte, nous avons payés plein pot, sans aide d'assurance, est ce logique ?rnLes tuyaux d'eau et de chaffage se situe sous le parking des deux immeubles, je ne trouve nul mention disant que le parking fait partis des parties communes. A qui appartient t-il ? Doit-ont payer les travaux du parking ?rnMerci beaucoup de vos réponses.